

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 57 (1953)

Artikel: Allocution de bienvenue
Autor: Neusel, Edgar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution de bienvenue

PRONONCÉE PAR
MONSIEUR EDGAR NEUSEL
PRÉSIDENT DE LA SECTION D'ERGUËL
A LA 88^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 SEPTEMBRE 1953 à SAINT-IMIER

Messieurs les invités,
Monsieur le Président central,
Mesdames,
Messieurs,

Au nom de la Section Erguël de la Société jurassienne d'émulation, au nom de la population de Saint-Imier et de ses autorités, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue.

Chers Emulateurs,

Depuis 1849, date de sa fondation, c'est pour la douzième fois qu'échoit à notre Section la tâche d'organiser votre assemblée générale. La première fois, en 1852, à Courtelary ; les autres fois, en 1861, 1867, 75, 81, 91, 1901, 1906, 16, 28, 40 et maintenant 53. Ces dates sont marquantes dans l'histoire de notre cité.

C'est dire, Mesdames et Messieurs, combien l'Emulation est connue chez nous, et appréciée. Et je m'en voudrais de ne pas rappeler ici publiquement deux initiatives heureuses dont nous profitons aujourd'hui. Dans l'ordre chronologique, c'est d'abord la Piscine de Saint-Imier, dont l'origine remonte à 1861, quand quelques membres de l'Emulation d'Erguël, les Schwab, Froté et Francillon, décidèrent d'installer entre la fabrique des Longines et la Tuilerie un « baignoir » de 4000 pieds carrés de superficie et d'une profondeur suffisante pour que les baigneurs puissent s'y livrer à des exercices de natation. A cet

effet, la Société d'émulation émit 50 actions de 20 francs et se chargea de l'exécution des travaux qui, une fois terminés, seraient remis en toute propriété à la Municipalité de Saint-Imier sous certaines conditions. Et les bains publics ouvrirent leurs portes. Notre population s'en montra peu charmée, dit la chronique de l'époque. Non pas qu'elle méconnut les règles d'une saine propreté, ou qu'elle craignit l'eau froide de la Suze tempérée à peine par les rayons du soleil d'été, mais l'emplacement était mal choisi, à proximité des abattoirs, dont les égouts polluaient l'eau. L'établissement dut suspendre son activité au bout de quelques années. Mais l'idée était lancée. Sous l'impulsion du Dr Schwab, une commission de l'Emulation arrête un nouveau projet. Une société par actions au capital de Fr. 10.000.—, la Société des bains froids, est fondée le 6 mai 1874. Son but (nous citons l'article 2 des statuts) : « ...création et conservation d'un établissement de bains froids au lieu dit Sur le Pont, sur un terrain que la Municipalité de Saint-Imier lui a cédé. » C'est de cette époque que date l'établissement actuel, qui traversa des périodes difficiles, connut bien des avatars, et il faut arriver en 1951 pour que les baigneurs de Saint-Imier bénéficient enfin de l'eau filtrée et chlorée selon un procédé moderne. Le succès dépasse toutes les espérances. Les espoirs de nos vaillants pionniers de 1861 sont ainsi entièrement réalisés.

C'est ensuite le problème de la formation de la main-d'œuvre qui retient toute l'attention de nos industriels. Dans les débuts, l'horlogerie ayant un caractère artisanal et familial, le père de famille enseigne lui-même sa profession à ses enfants ; parfois aussi, quand il en avait les moyens, il les mettait en apprentissage chez le meilleur horloger de son village ou de la ville voisine. Mais avec l'introduction du machinisme, la création d'écoles d'horlogerie devenait une impérieuse nécessité puisque, simultanément à un grand besoin de main-d'œuvre dû au développement de l'industrie, la fermeture des nombreux ateliers familiaux apportait une diminution des apprentissages. Aussi l'Emulation d'Erguël prit-elle, en 1866, sous l'impulsion du Dr Schwab et d'Ernest Francillon, l'initiative de la création de notre école d'horlogerie. Cette institution, qui comprend aujourd'hui trois sections : horlogerie, mécanique et électricité en courant faible, ainsi qu'une division technique, a rendu et rendra encore de grands services à notre industrie.

Mesdames et Messieurs, à l'égard d'autres cités du Jura, Saint-Imier est pauvre en vestiges du passé. Des vieux bâtiments échappés des incendies, il n'y a plus guère que la Collégiale, rénovée il y a quelques années, et la Tour de la Reine Berthe. Aussi, rompant avec

la tradition qui voudrait que je vous parle d'archéologie et d'histoire, je vous entretiendrai plutôt de Saint-Imier, capitale horlogère.

Daniel JeanRichard construisit sa première montre à La Sagne, en 1681, et c'est environ un siècle plus tard seulement que l'horlogerie s'implantait dans le vallon de Saint-Imier, favorisée par le voisinage des communes neuchâteloises et diverses immigrations dues à des événements politiques. A l'origine, dit le pasteur Gerber dans son *Histoire de Saint-Imier*, « l'horlogerie avait nettement un caractère patriarchal. Souvent le père apprenait le métier à ses enfants. L'horloger, l'orfèvre ou le graveur restaient d'ailleurs à demi-paysans. L'établi se trouvait dans l'embrasure d'une fenêtre, mais, à l'écurie, on continuait à entendre les sonnettes des vaches et le hennissement du cheval. »

Peu à peu, cependant, l'industrie nouvelle se transforme, et c'est d'abord l'époque où l'on construisait les montres à la main, dans de petits ateliers appelés comptoirs, et qui se fournissaient de pièces détachées un peu partout. Ce mode de fabrication était l'établissage. Ici et là, le chef de famille groupait à son propre foyer quelques compagnons, et, du matin au soir, patron et ouvriers travaillaient ensemble.

Mais si le travail domestique est empreint d'une charmante simplicité, il laisse cependant se développer une certaine fantaisie et ne s'accomplit pas toujours avec une rigoureuse régularité. Pour remédier à ces inconvénients et pour servir les besoins de la cause, l'horloger jurassien cherche la formule du travail ordonné et suivi. Il la trouve, après une lente évolution, dans la concentration intégrale du travail dans les usines.

Certains esprits éclairés et intelligents sentent tout le profit qu'ils peuvent tirer pour leur industrie de l'application de la machine à la fabrication horlogère. La concurrence américaine et les nouveaux procédés qui s'implantaient outre-Atlantique menaçaient de battre en brèche la montre suisse des comptoirs d'horlogerie. Il fallait donc augmenter la qualité et la production et en même temps diminuer les prix. C'est le début du machinisme, symbole de temps nouveaux, qui, sur un rythme de plus en plus accéléré, va prendre la place de la main-d'œuvre. Pour se tirer d'affaire, l'horlogerie suisse devait recourir à un machinisme à base d'interchangeabilité, permettant l'usinage en série.

Si l'introduction de la machine dans le domaine horloger a rencontré dans les débuts une certaine opposition (la machine n'était-elle pas *a priori* l'ennemie de l'ouvrier !), elle eut des conséquences

heureuses en créant immédiatement une nouvelle branche d'activité. En effet, ces machines tant abhorrées qui prenaient le travail des hommes, il fallait d'autres hommes pour les construire. C'est pourquoi, en même temps que s'installait la fabrication mécanique de la montre, une industrie des machines-outils de précision, s'adaptant aux nouveaux besoins, prenait son essor dans le Jura bernois, tout particulièrement dans la vallée de la Birse, à Tavannes, Bévilard, Moutier.

C'est aux environs de 1865 que dans le vallon de Saint-Imier l'horlogerie s'orientait résolument vers l'industrialisation. Dans plusieurs localités, comme Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Cortébert, se fondèrent des fabriques qui, aujourd'hui encore, sont des centres d'activité importants. C'est l'origine des *manufactures*, terme impropre, qui désignait à l'étranger les industries métallurgiques et textiles adaptées à une production mécanique de très grande série. Dans la nomenclature horlogère, la « manufacture » est la fabrique qui fait la montre « tout du long ». A cet effet, elle groupe sous son seul toit toutes les phases de la fabrication et produit elle-même ses ébauches et une bonne partie de ses fournitures. La manufacture s'oppose à l'établisseur qui achète au-dehors les ébauches qui lui sont nécessaires et les autres fournitures, et ne fait que mettre en place les différentes pièces jusqu'à l'achèvement total de la montre.

Nous comptons actuellement dans le Vallon huit manufactures plus quelques établisseurs, aux noms familiers à qui sait lire l'heure. A côté, nous rencontrons évidemment la fabrication des pièces détaillées de la montre par des entreprises spécialisées.

L'horlogerie, en passant du stade artisanal à la grande industrie, de l'individualisme le plus farouche à la forme la plus avancée du travail en collectivité, n'a cependant rien perdu de ses qualités d'antan. Avec l'avènement de l'ère industrielle, l'horloger est destiné à se perdre, puisque l'automatisation crée un fractionnement des gestes de métier. Si l'ouvrier n'a plus la possibilité de travailler à l'ensemble de la montre, un certain instinct de métier, qui rejoint à la fois la race, la tradition et l'atavisme, a sauvégarde le meilleur de l'horloger d'autrefois, en maintenant son ardeur à l'ouvrage, son goût du travail bien fait, sa faveur pour la chose belle et précise. L'horloger s'est en quelque sorte dépassé lui-même. Adapter, et s'adapter, est son souci constant. Témoin cette merveille de la technique horlogère moderne, la montre-bracelet hermétique, étanche, antichoc et automatique, libérant son propriétaire de la corvée de la remonter chaque jour.

La fabrication de la montre-bracelet moderne s'exécute en grande série, au moyen de machines automatiques qui fraisent, tournent,

pointent, rectifient, véritables chefs-d'œuvre techniques. Les réalisations horlogères dans ce domaine semblent n'avoir plus de limites. La précision augmente, les montres de petits formats subissent avec succès les épreuves chronométriques. Si le cours des astres règle le temps, la montre suisse le divise à l'usage des hommes, et cela avec une précision qui tient du prodige.

De la première montre de Daniel JeanRichard est issue l'industrie vitale de notre région, et cela par la volonté, l'esprit inventif, la patience et la minutie des premiers horlogers. Chaque génération a contribué à franchir une étape de l'évolution rapide qu'ont subie la construction et la fabrication de la montre, et l'industrie d'aujourd'hui est encore caractérisée par la continuité de l'effort tendant à améliorer constamment ses produits et par la diversité sans cesse renouvelée de ses modèles. Aussi devons-nous envisager avec confiance l'avenir. Notre pays est pauvre naturellement. Sa richesse, son bien-être, il n'a pu les réaliser et les maintenir que par la persévérance au travail et la qualité. Cette voie, tracée par l'artisan d'autrefois, l'industriel la poursuit. Savoir maîtriser le temps, c'est du même coup se maîtriser soi-même, afin de se donner, en chaque circonstance, l'envergure d'action qui est exactement requise.

Chers Emulateurs,

Qu'on le veuille ou non, il y a un malaise jurassien. Et à ce propos, je voudrais simplement rappeler à cette assemblée ce que M. le Dr Miéville, président de notre section de 1889 à 1892, disait dans son discours d'ouverture de la 38^e assemblée générale de l'Emulation, le 1^{er} octobre 1891 à Saint-Imier, il y a donc de cela une soixantaine d'années. Je cite textuellement :

« Le Jura est un pays de luttes politiques et religieuses. Les opinions s'entrechoquent. 364 jours de l'an nous sommes divisés dans des camps qui ne connaissent pas d'égard vis-à-vis de l'adversaire, et on finit par croire que le bon patriote ne se trouve que dans le parti auquel on appartient.

« Arrive alors le jour de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation. C'est le jour de fête d'une société qui offre un sol neutre, sur lequel les hommes de toutes convictions religieuses, de tout parti politique se rencontrent, apprennent à se connaître, apprennent à se donner la main. C'est sur ce sol neutre que l'on reconnaît que l'amour du pays natal, l'amour du beau, du bon, du vrai, n'est pas l'apanage d'un parti, que l'on reconnaît que ce n'est pas la tête qui fait le patriote, que c'est le cœur. L'adversaire de l'opinion devient un ami au cours de la discussion. »

Ces paroles restent actuelles. Et pour terminer, je citerai cette déclaration de notre ancien président, M. Jeanneret, faite au cours de la cérémonie officielle du centenaire de notre section, le 29 octobre 1949, à Saint-Imier :

« L'Emulation jurassienne — c'est là sa force — est à la fois une et diverse. Elle nous apparaît d'abord comme une association groupée derrière son président, son bureau et son Comité central, qui n'est pas seulement un organe directeur sur le plan administratif, mais qui, investi de la confiance de tous les émulateurs, parle et agit en leur nom, dans les limites fixées par les statuts, qui incarne l'esprit de l'Emulation et qui en conserve la tradition.

« Mais l'Emulation, c'est aussi la vie autonome des sections, qui ont leur forme d'activité, leur orientation particulière parfois imposée par les conditions locales, leurs propres traditions et leur histoire. Si les sections ne sont pas vivantes, c'est, à la longue, la société centrale elle-même qui perdra sa raison d'être.

« Et inversement, que seraient nos sections si elles n'avaient conscience de faire partie d'une collectivité plus vaste qui les dépasse et les transcende : l'Emulation jurassienne ? »

Mesdames et Messieurs,

C'est dans ces sentiments que je déclare ouverte la 88^e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation.